

MINE DE SALAU

Pourquoi et comment le syndicat Solidaires Ariège prend position

Notre syndicat est un syndicat de défense des travailleur-se-s mais aussi de transformation sociale, ici et ailleurs.

A ce titre nous nous préoccupons des populations et de l'environnement partout dans le monde.

Nous combattons les systèmes et les États qui pratiquent l'exploitation des travailleurs, les magouilles financières et le pillage des ressources naturelles.

Aujourd'hui beaucoup de minerais sont en voie d'épuisement. Pour préserver l'avenir, il faut laisser le maximum de ressources dans le sol et, avant de décider toute extraction, poser la question des besoins et de l'utilité.

En ce qui concerne le tungstène, objet des convoitises à Salau, (voir dans l'encart ci-contre ses usages et ressources), pour notre syndicat opposé au nucléaire civil et militaire, son utilité est limitée, son recyclage existe, et son extraction pourrait donc être réduite.

C'est sur ces bases que nous abordons la question de la réouverture de la mine de Salau.

Où en est-on à Salau ?

Le site de l'ancienne mine, plus de 30 ans après la fermeture, est toujours très fortement pollué, à l'intérieur et à l'extérieur, les sols et les rivières, notamment le Cougnets et le Salat. Beaucoup de documents existent, détaillant les pollutions existantes et les impacts

Le tungstène, un métal stratégique pour qui et pour quoi ?

On l'utilise pour quoi ?

→ les pièces d'usure des outils à haute vitesse et plus généralement ce qui demande une haute résistance,

→ les cuves du nucléaire en particulier celle d'ITER, réacteur thermo-nucléaire

→ l'armement : *DIME (Dense Inert Metal Explosive)*, nouvel armement très performant pour tuer un être humain tout en causant des dégâts dans un rayon très limité de quelques mètres. Dans les munitions performantes, l'uranium appauvri a été remplacé par des alliages de tungstène, qui se sont révélés très toxiques chez les rats de laboratoires.

Où le trouve-t-on ?

Les 3/4 de la production actuelle de tungstène viennent de Chine. Au rythme d'exploitation actuelle, il y a 50 ans de réserve. 34 % du tungstène utilisé aujourd'hui est du tungstène recyclé.

Si on limite l'utilisation du tungstène à ce qui est vraiment utile et si l'on développe le recyclage, les besoins en tungstène diminuent fortement, et son extraction – polluante par nature – également.

environnementaux en cas de réexploitation. Nous ne les détaillons pas ici (quelques petites choses sympathiques comme de l'arsenic ou des PCB, et pas seulement l'amiante). Mais nous en tenons compte dans notre positionnement.

Qui détient le Permis de Recherche Minière (PERM) ?

Variscan Mines, société australienne, a créé une filiale française, SAS, dont elle est seul actionnaire pour en faire la demande auprès du ministère de l'économie (novembre 2014). Le permis (PERM de Couflens) a été accordé en février 2017, sachant qu'un PERM, dans la législation actuelle, peut déboucher sur un permis d'exploitation. Ce permis est aujourd'hui en cours de transfert à la société « mines du Salat ».

Comment les recherches sont financées ?

Dans l'encart ci-contre, nous avons listé tout le montage en sociétés successives, qui montre bien que le but de ces recherches, où l'on retrouve des paradis fiscaux, est avant tout de la spéculation financière. Si vous vous y perdez, c'est normal, c'est fait pour.

On retrouve toujours M. Bonnemaïson qui s'est employé dès le départ à casser toute opposition au projet de reprise de l'exploitation à Salau.

Quand on voit tous ces bidouillages de sociétés et de financements, on réalise vite qu'on n'a pas affaire à des enfants de choeur.

Du reste, très vite, sans les autorisations nécessaires, sous la houlette de M. Bonnemaïson, un mur de clôture a été construit, les bâtiments existants ont été transformés, une source a été captée.... On pouvait aussi croiser gardiens et chiens sur le site de la mine.

On ne peut donc qu'avoir beaucoup de réserves sur les prélèvements et analyses financés par Variscan Mines, ainsi que sur la « qualité » de la dépollution intérieure à laquelle ils se sont engagés.

Quel intérêt pour la population ?

La population du Couserans a eu droit à un « martelage » politique, économique et syndical, en faveur de la réouverture : plusieurs réunions publiques, publication d'un n° spécial **gratuit tiré à des milliers d'exemplaires** de

Voyage en eaux troubles

Variscan Mines Limited, société australienne cotée en bourse, crée pour déposer son dossier, une filiale française, Variscan Mines SAS avec un seul actionnaire, la société mère.

A la direction, le patron de variscan mines et deux retraités du BRGM (Bureau de recherche géologique et minière, organisme public français) Bonnemaïson et Testard.

Les 25 millions nécessaires au financement de départ étaient fournis par la société Juniper capital Partners en échange de 80 % des parts.

Mais la société Juniper Capital Partners a son adresse dans un paradis fiscal ; ça faisait tache, l'État a demandé à Variscan Mines SAS de revoir sa copie. D'où cette succession de sociétés...

« E-mines », créée en 2011 par M.Bonnemaïson, société domiciliée à DUN (O9) dont il détient 100 % des parts ;

« Ariège Tungstène SAS », créée en novembre 2016, par le même et à la même adresse, détenue à 100 % par E-mines ;

« Les Mines du Salat », créées en février 2017, toujours à la même adresse, détenues à 80 % par Ariège Tungstène et à 20 % par Variscan Mines SAS. Dans l'équipe dirigeante on retrouve le représentant de Juniper Capital Partners, Bonnemaïson et Testard...

Et pour boucler la boucle, en mars 2017, Apollo Mineral Limited, société australienne, rachète Ariège Tungstène, dont Juniper Capital Partners de vient actionnaire.

On vous passe les échanges financiers, les sommes énormes qu'il y a derrière et ce qu'a déjà touché M.Bonnemaïson, on peut comprendre qu'il mette du coeur à l'ouvrage.

l'Ariégeois, journal qui se proclame objectif mais n'accorde aucune parole aux opposants.

Ces derniers sont assimilés à des personnes non crédibles qui auraient des choses à cacher. La réalité de l'amiante dans la mine (mais aussi

déhors), pourtant avérée par celui qui a été le spécialiste de l'amiante en France, M. Pezerat, du CNRS, est aussi remise en cause.

Nous regrettons que, dans les mêmes termes suspicieux, le syndicat CGT Ariège ait pris position pour la réouverture de la mine, au nom de l'indépendance de la France et de l'emploi.

Il est faux d'écrire que les opposants à la mine ne se préoccupent pas de la dépollution : le collectif Stop mine de Salau a distribué le tract « oui à la dépollution, non à la repollution » et a organisé le parcours en kayak jusqu'à Toulouse pour porter justement la question de la pollution des rivières. Personne ne nie qu'une dépollution soit urgente et indispensable. Elle reste à faire indépendamment de la question de la ré-exploitation ou non de la mine.

Il est faux de mettre en doute la présence d'amiante sous forme d'actinolite alors que des études théoriques et pratiques prouvent cette présence et malheureusement les dégâts sanitaires qu'elle a occasionnés durant l'ancienne exploitation de la mine d'Anglade. Par exemple les travaux - 1984 et 1986 - d'Henri Pézerat, chercheur au CNRS à qui on doit l'interdiction de l'amiante en France ainsi que l'« *Étude de l'empoussièrement fibreux à la mine de Salau (Ariège)* » de 1984 par J.L. Boulmier du BRGM. Par ailleurs trois médecins et une infirmière ont témoigné de pathologies pulmonaires chez certains mineurs qui leur ont fait se questionner quant à la dangerosité de l'exploitation de ce gisement.

Il est faux de dire qu'aucun cas de maladie professionnelle due à l'actinolite-amiante n'a été reconnu. La chercheuse Annie Thébaud-Mony dans son « Rapport concernant les risques sanitaires de l'ancienne mine de Tungstène de Salau (Ariège) » de 2015 déclare : « *En mai 1986 nous avons recensé 14 cas d'atteintes respiratoires.* » Il y avait 9 cas d'asbestoses diagnostiqués dont 2 ont été reconnus en

maladies professionnelles, 3 cas de silicose (2 reconnus en maladies professionnelles) et 2 décès par cancer broncho-pulmonaire. Aucun suivi médical régulier n'a été mis en place puis à la fermeture en décembre 1986 les mineurs se sont dispersés.

Il est malveillant de laisser croire que l'État français va prendre en charge l'exploitation de la mine alors que c'est ce même État qui a accordé le PERM à une société privée internationale. Sans oublier que la fermeture du site a été accordée par les services de l'État alors que la dépollution intérieure et extérieure n'avait pas été effectuée.

On peut déplorer, comme la CGT, que les activités d'extraction soient soumises au marché et aux multinationales, peu soucieuses des personnes et d'écologie. Mais les États ne sont pas plus vertueux, et l'État français ne s'est jamais gêné pour piller les ressources naturelles dans ses colonies ou ailleurs et continue à le faire. Les modifications actuelles du droit du travail français, les traités internationaux sur le commerce (CETA, TAFTA) ne vont pas dans le sens d'une meilleure protection, ni des travailleurs, ni de l'environnement.

Une mine exemplaire ?

La mine de Mitterlich est soit disant « exemplaire ». C'est vrai que l'acheminement du minerai excavé par un souterrain de 3 km jusqu'à l'usine de traitement réduit considérablement l'impact paysager. La bouche d'entrée de cette mine est par ailleurs masquée par un habile terrassement, mais à bien y regarder, ce dispositif est impensable à Salau et sa vallée en V.

Qui voudrait nous faire croire que l'usine de traitement du minerai pourrait être construite à quelques milliers de mètres de la mine et reliée en souterrain ?

Le travail en souterrain est plus facteur d'accidents qu'en surface, même s'il est moins nocif pour le paysage et les infrastructures routières.

L'extraction annuelle de 250 000 tonnes de minerai reste une pollution inacceptable par les déchets qu'elle laisse subsister après traitement.

En ce qui concerne l'emploi

Il est illusoire de croire que la réouverture de la mine créerait significativement des emplois, 55 directs et 25 indirects, comme dans la mine d'Autriche donnée en exemple !

Pour répondre aux besoins de la population locale beaucoup d'emplois pourraient être créés et notre syndicat se bat pour cela :

- ceux qui font cruellement défaut ou sont assurés dans des conditions précaires dans les services publics (santé,..) et l'accompagnement des personnes âgées,
- ceux que demanderaient une autre agriculture, paysanne et productive d'une alimentation saine,
- ceux pour la rénovation et l'isolation thermique des bâtiments anciens majoritaires ici,
- ceux pour le développement des énergies renouvelables,
- tous ceux nécessaires (cf ci-contre notre campagne « un million d'emplois climatiques),
- sans oublier ceux pour la dépollution intérieure et extérieure de la mine

Une mine d'emplois...

Le chômage n'est pas une fatalité, des solutions existent. Lier transition sociale et écologique, c'est possible et cela permet d'avoir, d'ici 2020, un million supplémentaire d'emplois. C'est ce que démontre le rapport établi en 2016 par un collectif de syndicats et d'associations environnementales, sociales et d'éducation populaire.

<http://emplois-climat.fr/menu-campagne/le-rapport/>

Ce chiffre tient compte des emplois créés, mais aussi de ceux supprimés dans les secteurs fragilisés par la transition écologique. Ces emplois sont nécessaires et urgents. S'ils ne sont pas créés, c'est faute de décisions politiques en ce sens. L'argent ne manque pas, si déjà on utilisait ce qui part dans l'évasion fiscale.

Cette campagne de création d'« emplois climatiques » se décline dans d'autres pays, en particulier en Grande-Bretagne et en Norvège.

Les revendications du syndicat Solidaires Ariège

> En ce qui concerne la mine de Salau :

Nous demandons la dépollution intérieure et extérieure immédiate, prise en charge et organisée par l'État français, avec un contrôle des collectivités territoriales et des associations concernées, ainsi que le retrait du PERM (permis de recherche minière).

Et nous réaffirmons notre soutien aux associations qui luttent contre la réouverture et pour la dépollution (association stop-mine-Salau : www.stopminesalau.com).

> Partout dans le monde :

Nous dénonçons les conditions nuisibles pour les travailleurs et l'environnement dans les mines, si nous les condamnons ici ce n'est pas pour les tolérer ailleurs.

Nous dénonçons aussi les politiques extractivistes faites uniquement pour le profit et sans se préoccuper des générations futures.

Le 15 décembre 2017
solidaires09@free.fr